



Octobre 2016

St Aubin de Blaye

*«Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne.
L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme»*

Victor Hugo

« Les quatre vents de l'esprit »

Journal Communal d'Information

Les chantiers ouverts sont nombreux et il nous faut les mener de front, ce qui nous amène à prendre du temps. Il me semble d'ailleurs qu'il est préférable de prendre le temps de la réflexion plutôt que de s'engager dans la précipitation dans des décisions hasardeuses.

Nous avons travaillé, consulté différents projets d'aménagement du Rond-point du Pas des Fenêtres. En fait, nous avons décidé de tout remettre à plat car les projets que l'on nous a présentés ne nous plaisent pas vraiment et de plus ils s'avèrent très coûteux, trop coûteux. Nous reprenons donc notre réflexion dans d'autres directions.

Autre projet sur lequel nous avons travaillé, c'est l'assainissement. Il s'avère que nous sommes, en 2015, pratiquement à l'équilibre financier (- 2000 €) et que 2016 et 2017 devraient nous permettre de dégager des marges de manœuvres suffisantes pour engager la 4^{ème} et dernière tranche d'assainissement, c'est-à-dire « le Champ des Chailles et les Amelins ».

Nous avons donc travaillé sur plusieurs modèles pour essayer de trouver la meilleure solution. Ceci étant fait, nous lançons le marché de maîtrise d'œuvre pour les demandes de subventions.

Notre volonté est d'autofinancer par les recettes l'annuité de l'emprunt fait pour cette 4^{ème} tranche sans augmenter les tarifs très bas de l'assainissement.

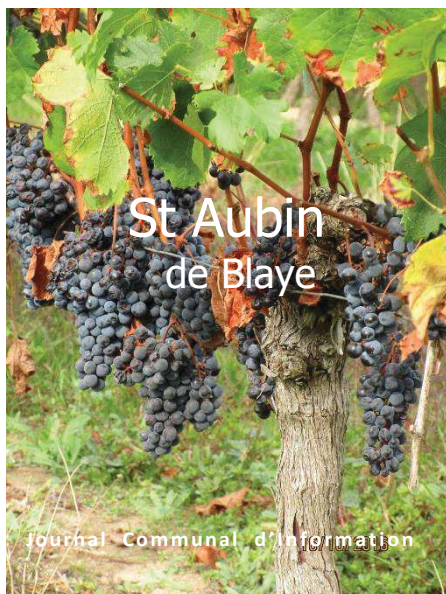
Enfin le travail sur la convention d'aménagement du bourg est maintenant arrivé pratiquement au terme de l'étude et des fiches projets. Il nous reste néanmoins quelques réunions de travail et dès lors nous pourrions vous présenter le projet.

Ainsi, malgré un contexte difficile, nous continuons à faire avancer notre commune. Les travaux d'isolation de l'ensemble de la mairie dont vous trouverez le descriptif dans ce journal montre aussi notre volonté de travailler à l'amélioration de la maîtrise énergétique des bâtiments, de notre engagement pour préserver notre terre et enfin de dégager des marges de manœuvres financières en faisant des économies.

Bon courage à toutes et à tous.



Bernard BOURNAZEAU
Maire de Saint Aubin de Blaye
Président du Pays Haute-Gironde
Vice-Président de la Communauté
de Communes de l'Estuaire



Octobre 2016

Journal Communal d'Information

VOTRE COMMUNE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	p 1
DECES ALAIN BERNARD ETAT CIVIL CABINET MEDICAL	p 2
ZERO PHYTO : Votre Commune s'engage	p 3
TRAVAUX ROUTIERS ET FOSSES EN 2016 RECENSEMENT	p 4
BATIMENTS RENOVATION 2016	p 5 - 6

SCOLAIRE

SORTIE ZOO PESSAC	p 7
CARNAVAL	p 8
OH ! LEGUMES OUBLIES	p 9 - 10

INFORMATION

ASSOCIATION MARCEAU PLAFOND ATTRIBUTION CMU	p 11
CALENDRIER 2017 DES ASSOCIATIONS CALENDRIER 2017 DE L'OFFICE DE LA CULTURE	p 12
BUDGET PRINCIPAL 2016	p 13 - 14
AGENCE POSTALE COMMUNALE CONVENTION AMENAGEMENT BOURG (CAB2) - ELECTIONS 2017	p 15
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC - ACCIDENT NUCLEAIRE : EXERCICE DU 23 ET DU 24 NOVEMBRE 2016	p 16
ENTREPRISES COMMUNALES	p 17 - 18

INFORMATION PRATIQUE

SAINT AUBIN PRATIQUE	p 19
PARKING COVOITURAGE PLAN DE NOTRE COMMUNE	p 20
OCTOBRE ROSE	p 21

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Depuis plusieurs mois est engagée à l'initiative de l'état une réflexion sur les Communautés de Communes afin de faire évoluer leur territoire. Le but recherché est de donner une plus grande force aux Communauté de Communes tant sur le plan financier que sur le plan territorial.

J'ai soutenu sans réserve le projet de Communauté de Communes unique sur la Haute Gironde en fusionnant les cinq Communautés de Communes de Haute-Gironde :

- celle de l'Estuaire,
- celle de Blaye,
- celle de Saint Savin,
- celle de Bourg,
- celle de Saint André de Cubzac.

Ainsi organisés, nous pouvions rivaliser avec nos voisins car il ne faut pas perdre de vue que nous sommes entourés par :

- la métropole de Bordeaux (850 000 habitants),
- la CALI de Libourne (130 000 habitants),
- la Communauté de Haute Saintonge (120 communes et 120 000 habitants)

Avec cette Communauté de Communes de 65 communes et de 85 000 habitants, nous pouvions mettre en place un vrai projet de territoire avec des moyens financiers adéquats.

L'égoïsme de certains élus, pour être direct, a fait échouer ce projet et afin de répondre au minimum de 15 000 habitants par Communauté de Communes, nous avons découpé le territoire pour arriver à 4 Communautés de Communes au lieu de 5.

Je reste profondément convaincu que c'est une erreur et que l'avenir de la Haute-Gironde passe par un regroupement total des structures afin de pouvoir répondre aux enjeux de notre temps. Mais je garde l'espoir que ce qui n'a pas été possible hier le sera demain !!! Donc au travail.

DECES D'ALAIN BERNARD

La vie est cruelle. A quelques mois de la retraite, Alain Bernard, notre employé, nous a brutalement quittés à la fin de l'été.

Toujours prêt à rendre service, à intervenir à toute heure lorsque la situation le demandait, la commune perd ainsi une figure marquante.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour présenter toutes nos condoléances et notre affection à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

CARTAGENA Noa, Marc, Thomas né le 2 février 2016 à BLAYE

CLAIR TONDUSSON Maëllie, Henriette, Véronique née le 28 février 2016 à BLAYE

PUREA David, Nicolas né le 4 juin 2016 à BLAYE

BRUN Nino, Adrien né le 8 juin 2016

DURAND BUREAU Antoine né le 4 septembre 2016 à BLAYE

MARCHAIS Mathéo né le 18 septembre 2016 à SAINTES

Ils se sont unis

FAYE Sébastien et Céline BROUSSE le 9 janvier 2016

Ils nous ont quittés

GERY Raymond le 14 janvier 2016 à BLAYE

BERNARD Alain le 14 septembre 2016 à BLAYE

BISDORFF William Marc Werner le 1^{er} octobre 2016

CABINET MEDICAL

Depuis le 1^{er} octobre 2016, le cabinet médical est occupé par une psychologue, Madame Soline CARRETIER. Consultations sur rendez-vous au 06 82 19 81 48.

ZERO PHYTO : Votre commune s'engage

Dans le cadre de l'évolution de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les changements de pratiques des modes de gestion des espaces publics sont en marche avec un calendrier pour la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires.

4 bonnes raisons de supprimer les pesticides dans notre collectivité :

- Préserver la santé des habitants et celle des agents techniques d'entretien des espaces verts et des voiries,
- préserver la qualité des rivières et des nappes et notamment la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable,
- réduire les coûts de traitements des eaux,
- inscrire notre collectivité dans une stratégie de développement durable.

Pour cela, l'Agence de l'eau peut nous aider :

- à réaliser un diagnostic,
- à élaborer un projet d'amélioration,
- à former les agents municipaux,
- à acquérir les matériels,
- à communiquer aux administrés.

Il faut privilégier les méthodes alternatives au désherbage chimique. La France est le premier consommateur européen de pesticides ! Il est temps d'inverser cette tendance par un raisonnement plus responsable et plus écologique pour nos enfants

Alors vous vous posez la question : « que va faire la commune ? »

Dans un premier temps, nous allons nous astreindre à réduire l'utilisation de pesticides sur les allées et trottoirs, préconiser l'emploi de brossage métallique et brûlage au chalumeau.

En contrepartie, cela réclamera plus de temps, plus de moyens matériels et humains.

Le désherbage systématique sera remplacé par un en herbage naturel ; des fondations en nids d'abeilles peuvent nous aider à stabiliser ces nouvelles couvertures végétales.

Nouvelle façon de travailler et nouveaux moyens d'y parvenir, telle doit être notre politique.

TRAVAUX ROUTIERS ET FOSSES EN 2016

Dans la mesure du possible, si les fossés étaient accessibles et situés pas trop près des clôtures et des barbelés, nous avons reprofilé les fossés en bordure de route.

Pour atténuer un problème récurrent d'inondation, nous avons repris le profil d'un fossé sur 400 m au lieu dit Comteau de Roubisque.

Dans le bois des parienses, nous avons arasé les racines, mis en calcaire la voie communale et fait goudronner par la Communauté de Communes cette traversée de forêt.



Travaux de voiries réalisés en 2016 :

- au croisement de la VC 2 et de la VC 101 : renforcement par des bordures ciment aux abords du calvaire, coût TTC 866 €,
- à l'entrée du cimetière : renforcement par des bordures ciment sur 26 m, reprise de la chaussée sur 40 m, coût TTC 3 409 €,
- jonction plate lande/bois des parienses sur la VC 203 sur 95 m : scarification, reprofilage et enduit, coût TTC 3 207 €,
- nous avons mis l'accent sur la totalité de la route des amelins aux voinauds, VC 3 : reprofilage et enduit sur 1050 m, coût TTC 17 472 €
- au croisement de la VC 3 des voinauds avec la VC 4, rue du Champ des Aubiers, nous avons renforcé le bord de route par une poutre de rive sur 43 m de long et 50 cm de profondeur, coût TTC 1 269 €

RECENSEMENT

Le résultat du recensement de la population qui a eu lieu en début d'année 2016 fait apparaître les éléments suivants :

- il y a 411 logements d'habitation sur la commune dont 63 résidences secondaires ou logements vacants,
- le total de la population municipale s'élève à 829 habitants,
- à ce dernier chiffre va s'ajouter la population comptée à part (on estime ce chiffre aux alentours de 25 personnes), ce qui devrait donner une population totale au 1er janvier 2017 à 854 habitants.

Si on compare la population municipale de 2016 (829) par rapport à celle de 2006 (733) on peut constater une hausse de 96 habitants soit 13,10 % d'augmentation en dix ans. C'est plutôt positif pour la commune, cela prouve l'attrait pour venir s'y installer.

Une année 2016 active pour la mise en chantier des travaux de rénovation des bâtiments communaux :

- Rénovation intérieure globale de la mairie et des salles à l'étage, poursuite cet été des travaux d'accessibilités handicapés sur le groupe scolaire et rénovation de la salle des fêtes.

- Pour l'automne, déménagement des services techniques dans le nouvel atelier et passage de notre bureau de poste en agence postale communale.



1/ Mairie

Le diagnostic de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) en 2015 sur ce bâtiment, met en évidence des déperditions importantes de température au niveau des murs.

Pour y remédier, des travaux d'isolation des murs intérieurs et des plafonds, le changement des ouvertures en double vitrage réalisé durant le printemps tendent à réduire le coût de fonctionnement en chauffage.

Mise aux normes électriques, changement de l'éclairage des bureaux, climatisation de la salle des mariages et protection par une mise sous alarme du site.

Le tableau ci-dessous présente les entreprises retenues et le coût des travaux :

Ets	Objet	Lieu	Coût HT
Cotet Pascal	Isolation murs + double vitrage	RDC	9 157,01 €
Gargam David	Électricité	RDC	3 436,50 €
Gargam David	Chauffage	RDC	2 867,00 €
Albert	Climatisation	RDC	2 494,25 €
Pinaud Thierry	Isolation murs et plafonds	étage	4 015,00 €
Marraud SAS	Peinture	RDC	12 477,83 €
Auguste Sylvain	Maçonnerie	RDC	444,00 €
Juillat EARL	Aménagement rangements	RDC	3 050,00 €
Boisseuil	Alarme		2 480,00 €

Nous avons déposé une demande de subvention auprès du Pays de la Haute Gironde, dans le cadre du dispositif pour les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), dossier retenu pour un montant de subvention de 16 490 € pour un coût des travaux de 40 421,59 €.

2/ Groupe Scolaire

Après la mairie en 2015, poursuite des travaux d'accessibilités handicapés des bâtiments publics.

Création d'une rampe d'accès dans la cour principale, avec garde-corps en inox, débouchant sur un palier pour accéder aux différentes classes du primaire depuis l'intérieur. Changement de la porte d'accès principal pour répondre aux normes.

Le tableau ci-dessous présente les entreprises retenues et le coût des travaux :

Ets	Objet	Coûts HT
Auguste Sylvain	Maçonnerie	3 584,00 €
TCH Mirambeau	Garde-Corps	2 992,36 €
Cotet Pascal	Porte Aluminium	2 096,00 €

3/ Salle des Fêtes

Depuis son agrandissement en novembre 1998, celle-ci n'avait fait l'objet d'aucune rénovation, chose faite au cours de l'été.

Reprise du plancher bois, des impacts dans les murs du hall d'entrée dus à son utilisation intensive et changement des plaques tachées du plafond suspendu.

Mise en place de protections chaises sur la périphérie de la salle et sur les ouvertures. Mise en peinture de l'ensemble : entrée, salle, scène, loge et cuisine. De nouvelles couleurs vous attendent.

Le tableau ci-dessous présente les entreprises retenues et le coût des travaux :

Ets	Objet	Coûts HT
Dec Haut de Gironde	Peintures et protections	14 054,85 €
Julliat EARL	Planchers bois	870,00 €
Services techniques	Dalles plafonds	191,52 €

4/ Services Techniques

Au cours du mois d'octobre l'atelier actuel déménage dans l'ex bâtiment (Chain) à côté du magasin Boisseuil.

Un atelier lumineux, plus spacieux d'une surface de 180 m² bénéficie d'un plancher sur les $\frac{3}{4}$ de sa surface pour le stockage.

Quelques aménagements intérieurs sont en cours de réalisation :

Création d'une serre hivernale avec arrosage

Mise aux normes stockage GNR, huiles

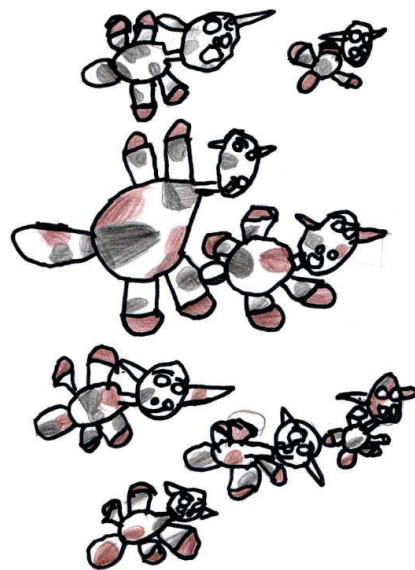
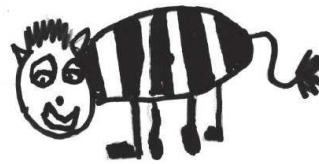
Armoires de stockages peintures et produits phytosanitaires.

Protection du site, avec mise en place d'une alarme par l'entreprise Boisseuil pour un coût de 1190,00 € ht.

L'aménagement de l'ancien atelier en prolongement du cabinet médical, fait l'objet d'une réflexion sur sa nouvelle destination.

SORTIE ZOO PESSAC

Le vendredi 3 juin, nous sommes allés au zoo de Pessac. Nous avons vu des tigres et des lions blancs, des girafes, des perroquets, des kangourous, des loriquets arc-en-ciel, une tortue...



CARNAVAL ECOLE

Un clown, une fée, des reines des neiges, des pirates, des chevaliers ...

Confettis, musique et serpentins dans les rues de SAINT AUBIN le 5 mars dernier ! Nous vous rassurons, c'était normal, l'association des parents d'élèves avait organisé le carnaval de l'école ce jour-là.

Tout s'est bien déroulé, le goûter, le défilé ainsi que le repas du soir. Les enfants étaient contents et c'est ce qui est le plus important !

L'association offre le goûter et organise le défilé suivi du petit bal costumé chaque année. Une partie des bénéfices du repas du soir sera reversée à l'école afin que les enfants puissent partir en voyage scolaire et participer à des sorties culturelles gratuitement.

Un grand merci aux maîtresses d'avoir joué le jeu en nous aidant à confectionner Bonhomme Carnaval avec tous les enfants de l'école et merci encore à tous les parents bénévoles qui, sans eux, ces petits moments de bonheur pour nos enfants n'existeraient pas.



OH! LEGUMES OUBLIES

Vendredi 3 juin, les classes de CP-CE2-CM1 et CE1-CM2 sont allées à Sadirac, à la ferme des Légumes Oubliés.

Pour commencer la journée, nous nous sommes aventurés dans un labyrinthe avec Cro-Mignon, un personnage inventé, qui nous a fait voyager dans le temps pour découvrir l'histoire de la nourriture.

Après, nous avons rejoint Sylvie, l'animatrice, avec qui nous avons appris que les pâquerettes étaient comestibles et que le plantain pouvait soigner les piqures d'ortie et de moustique.

Puis, nous avons visité le potager de la ferme. Nous avons observé des légumes: des radis, des haricots kilomètres, des tomates de toutes sortes, des artichauts, des pommes-de-terre, différentes salades, des carottes, de la menthe etc.

Pour finir la visite, nous avons dégusté un succulent repas. Au menu :

- jus de sureau noir
- purée d'aubergine et d'asperge au curry
- quiche aux orties
- confiture de sureau noir et de gratte-fesses
- boisson pétillante à la menthe

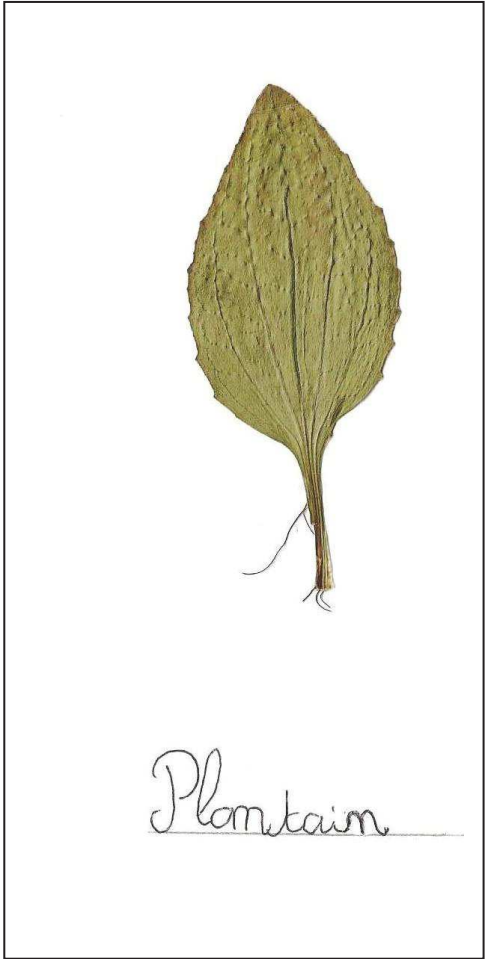
C'était extrêmement bon ! Allez les goûter, vous ne serez pas déçus !

Ensuite, nous avons aperçu de loin les aurochs, les ancêtres des vaches, et c'était l'heure du pique-nique !

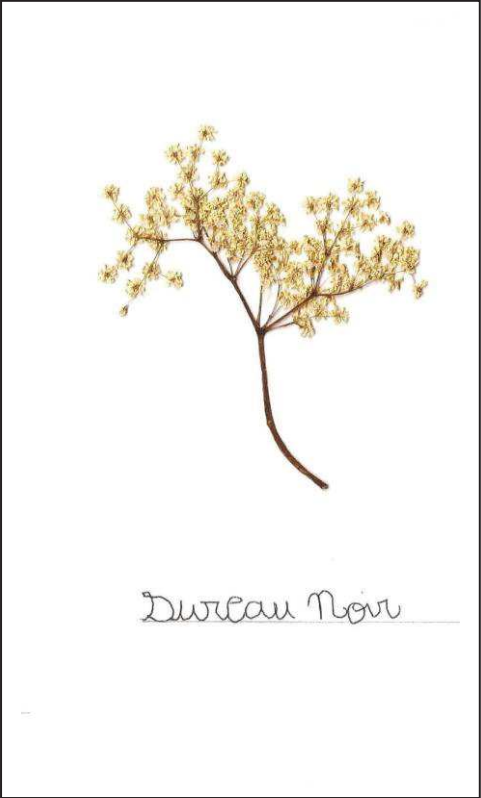
La journée est enfin terminée, nous sommes rentrés à l'école.

C'était une aventure géniale, tout le monde a adoré !





Plantain



Durieu Noir

ASSOCIATION MARCEAU

L'Odyssée de Marceau Tous différents mais heureux ensemble !



Association de soutien
aux familles d'enfants malades

Rencontres, soutien, sorties,
aide administrative

Contact : 06 25 03 40 19

Mail : www.odysseedemarceau@laposte.net

Site : <http://odysseedemarceau.asso-web.com>

PLAFOND ATTRIBUTION CMU

C.C.A.S.



Les plafonds d'attribution

L'article D. 861-1 du code de la sécurité sociale, pris en application de l'article L. 861-1 du même code, fixe le montant du plafond annuel de revenus à ne pas dépasser pour l'accès à la CMU complémentaire. Toutes les ressources, imposables ou non imposables, perçues au cours des douze mois précédant la demande sont prises en compte, exceptées celles mentionnées à l'article R. 861-10 du code de la sécurité sociale. Pour l'octroi de l'aide complémentaire santé, les ressources doivent être comprises entre le plafond de la CMU complémentaire et celui-ci majoré de 35 % (article L.863-1 du code de la sécurité sociale).

Le plafond d'attribution de l'AME est identique à celui de la CMU-C (article L.251-1 du code de l'action sociale et des familles).

Barème CMU-C, ACS et AME au 1er avril 2016 (en euros)

Métropole

Nbre de personnes	Plafond CMU-C/AME		Plafond ACS	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	8 653	721	11 682	973
2	12 980	1 082	17 523	1 460
3	15 576	1 298	21 027	1 752
4	18 172	1 514	24 532	2 044
5	21 633	1 803	29 204	2 434
Par personne en +	+ 3461,264	+ 288,439	+ 4672,706	+ 389,392

Important : à propos des personnes ayant à leur disposition un logement à titre gratuit

Les personnes ayant à leur disposition un logement à titre gratuit (propriétaire, personne logée gracieusement) ou bénéficiant d'une aide au logement se voient appliquer un forfait logement qui est ajouté à leurs ressources. Ce forfait varie selon la composition familiale.

CALENDRIER 2017 DES ASSOCIATIONS

DATES	EVENEMENT	DATES	EVENEMENT
Dimanche 15 janvier	Loto St Aubin Europe	Vendredi 23 juin	Kermesse Ecole
Dimanche 22 janvier	Loto Anciens Elèves	Dimanche 25 juin	Loto Anciens Elèves
Dimanche 29 janvier	Loto Heures Amitiés	Dimanche 9 juillet	Loto St Aubin Europe
Dimanche 5 février	Loto Joyeux Lurons	Dimanche 3 sept.	Loto Joyeux Lurons
Dimanche 12 février	Loto Parents Elèves	Dimanche 10 sept.	Loto Anciens Elèves
Dimanche 19 février	Loto Goujon	Dimanche 17 sept.	Loto St Aubin Europe
Dimanche 26 février	Loto ACCA	Dimanche 24 sept.	Loto Goujon
Samedi 11 mars	Carnaval Ecole	Dimanche 8 octobre	Vide-Greniers Ecole
Dimanche 19 mars	Loto Joyeux Lurons	Dimanche 29 octobre	Repas Anciens Elèves
Dimanche 26 mars	Loto St Aubin	Samedi 4 novembre	Concert Joyeux Lurons
Dimanche 2 avril	Repas Heures Amitiés	Dimanche 12 nov.	Loto Heures Amitiés
Dimanche 9 avril	Loto Parents Elèves	Dimanche 19 nov.	Loto St Aubin Europe
Dimanche 16 avril	Repas Anciens Elèves	Dimanche 26 nov.	Loto Parents Elèves
Dimanche 30 avril	Loto Heures Amitiés	Dimanche 10 déc.	Repas Heures Amitiés
Dimanche 14 mai	Loto Joyeux Lurons	Dimanche 17 déc.	Repas Joyeux Lurons
Dimanche 21 mai	Loto Joyeux Lurons	Vendredi 22 déc.	Fête Ecole
Dimanche 11 juin	Repas Goujon		

CALENDRIER 2017 DE L'OFFICE DE LA CULTURE

DATES	EVENEMENTS
Dimanche 5 mars	Repas des aînés
Vendredi 21 avril	Concert de printemps
Vendredi 9 juin	Randonnée nocturne
Fin juin – début juillet	Chevaux de traits
Vendredi 13 octobre	Concert d'automne

BUDGET PRINCIPAL 2016

MAIRIE DE SAINT AUBIN DE BLAYE - PRINCIPAL

Budget Primitif 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	149 934,00		153 100,00	153 100,00	153 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	252 710,00		271 880,00	271 880,00	271 880,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 835,00		2 835,00	2 835,00	2 835,00
65	Autres charges de gestion courante	64 470,00		67 220,00	67 220,00	67 220,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	469 949,00		495 035,00	495 035,00	495 035,00
66	Charges financières	12 200,00		10 200,00	10 200,00	10 200,00
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	11 500,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
022	Dépenses imprévues	34 488,97		34 952,34	34 952,34	34 952,34
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	528 137,97		541 987,34	541 987,34	541 987,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	155 000,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	21 327,00		23 042,00	23 042,00	23 042,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	176 327,00		147 042,00	147 042,00	147 042,00
	TOTAL	704 464,97		689 029,34	689 029,34	689 029,34
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					689 029,34

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	35 430,00		32 440,00	32 440,00	32 440,00
73	Impôts et taxes	340 176,00		291 922,00	291 922,00	291 922,00
74	Dotations, subventions de participations	169 672,00		127 731,00	127 731,00	127 731,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00		18 500,00	18 500,00	18 500,00
	Total des recettes de gestion courante	556 778,00		475 093,00	475 093,00	475 093,00
76	Produits financiers	5,00		4,00	4,00	4,00
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	556 783,00		475 097,00	475 097,00	475 097,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	556 783,00		475 097,00	475 097,00	475 097,00
						+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					213 932,34
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					689 029,34

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	147 042,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...)
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser (2015 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	311 467,00	133 012,00	130 500,00	130 500,00	263 512,00
	Total des dépenses d'équipement	311 467,00	133 012,00	130 500,00	130 500,00	263 512,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	52 350,00		44 800,00	44 800,00	44 800,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	20 000,00		12 783,00	12 783,00	12 783,00
	Total des dépenses financières	72 350,00		57 583,00	57 583,00	57 583,00
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	383 817,00	133 012,00	188 083,00	188 083,00	321 095,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	383 817,00	133 012,00	188 083,00	188 083,00	321 095,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

321 095,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser (2015 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 525,00		33 529,00	33 529,00	33 529,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	13 525,00		33 529,00	33 529,00	33 529,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	6 470,00		7 512,00	7 512,00	7 512,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	29 873,23		37 253,28	37 253,28	37 253,28
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00				
	Total des recettes financières	186 343,23		44 765,28	44 765,28	44 765,28
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	199 868,23		78 294,28	78 294,28	78 294,28
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	155 000,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	21 327,00		23 042,00	23 042,00	23 042,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	176 327,00		147 042,00	147 042,00	147 042,00
	TOTAL	376 195,23		225 336,28	225 336,28	225 336,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

321 095,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

147 042,00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Comme vous l'avez remarqué, le bureau de poste est fermé depuis cet été. Seul un point relais est assuré par le salon de coiffure de Lydie Viger en compensation de la fermeture estivale.

Comme les fermetures sont devenues de plus en plus courantes, afin de ne pas perdre ce service public, la mairie a décidé de transformer le bureau de poste en agence postale communale à compter du 1^{er} décembre 2016.

Avant cette ouverture, des travaux de réfection vont être réalisés afin de rendre ce bureau plus accueillant.

C'est une employée municipale, Delphine Hostein, qui va assurer les permanences, du lundi au samedi de 9H à 11H30 (les horaires ne sont pas définitifs).

CONVENTION AMENAGEMENT BOURG (CAB 2)

Comme nous vous l'avons déjà expliqué dans le précédent journal communal, le Conseil Municipal travaille sur l'aménagement du centre bourg.

Le projet va être réalisé en différentes phases :

- la sécurisation de la traversée du bourg sur la RD 137,
- l'animation du cœur du bourg notamment par la création d'un parc de verdure,
- la sécurisation des voies de desserte, la rue de la croix et la rue de l'église,
- l'aménagement du quartier des voinauds et de la rue de l'école.

Le moment est venu de vous présenter le résultat de nos réflexions. Pour cela, nous ferons une permanence le vendredi 28 octobre 2016 de 17H à 20H à la maison des associations. Les différentes modifications d'aménagement seront exposées sur des plans et des élus seront présents pour vous apporter des précisions si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à venir afin de nous faire part de vos observations.

Par contre, si ce jour-là ne vous convient pas, les plans seront mis à votre disposition à la mairie pendant la semaine suivante.

ELECTIONS 2017

Les dates des prochaines élections sont les suivantes :

- Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017,
- Elections législatives : 11 juin et 18 juin 2017.

Si vous voulez participer à ces élections, pensez à venir vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2016 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous êtes nouveau dans la commune.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

CABINET DU PREFET SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

Projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Centre Nucléaire du Blayais

Dans le cadre de la révision du Plan Particulier d'Intervention du CNPE du Blayais, qui détermine l'organisation mise en place par EDF et les services de l'Etat et les mesures de protection de la population dans le cas d'un accident nucléaire, le projet du plan sera mis à la disposition du public dans les mairies de :

ANGLADE, BRAUD ET SAINT-LOUIS, CARTELEGUE, CISSAC-MEDOC, ETAULIERS, EYRANS, FOURS, ORDONNAC, PAUILLAC, SAINT ANDRONY, SAINT AUBIN DE BLAYE, SAINT BONNET SUR GIRONDE, SAINT CAPRAIS DE BLAYE, SAINT CIERS SUR GIRONDE, SAINT ESTEPHE, SAINT GENES DE BLAYE, SAINT JULIEN BEYCHEVELLE, SAINT PALAIS, SAINT SAUVEUR, SAINT SEURIN DE CADOURNE, SAINT SORLIN DE CONAC, SAINT YZANS DE MEDOC et VERTHEUIL.

Ainsi que dans les sous-préfectures de : BLAYE, LEPARRE et JONZAC

Du 10 octobre au 10 novembre 2016 inclus

Aux jours et aux heures habituels d'ouverture des services au public

Les observations du public sur ce projet pourront être consignées sur des registres de consultation spécialement ouverts à cet effet.

L'approbation par le Préfet de la Gironde du plan particulier d'intervention fera l'objet d'un avis ultérieur dans la presse, après prise en compte des observations.

2 Esplanade Charles de Gaulle - CS41397 - 33077 BORDEAUX CEDEX - Téléphone 05 56 90 60 60

**Organisation de l'Etat en Gironde, horaires d'ouverture et modalités d'accueil
disponibles sur le site Internet des services de l'Etat en Gironde
www.gironde.gouv.fr**

ACCIDENT NUCLEAIRE : EXERCICE DU 23 ET 24 NOVEMBRE 2016

Afin d'informer la population sur les modalités de réalisation de l'exercice de réponse à un accident nucléaire, programmé pour les 23 et 24 novembre 2016, vous êtes invités à participer à la réunion d'information qui aura lieu le :

Mercredi 9 novembre 2016 à 18 heures

A la salle polyvalente Kléber Marsaud

27 Avenue de la République

33820 BRAUD ET SAINT LOUIS

Energie Solaire Photovoltaïque
Couverture Isolation Charpente
Construction bois et acier

MONGRAND SARL
491 Avenue de la Liberté
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE
☎ 05 57 32 79 57 – 06 19 55 53 52
Fax 05 57 32 79 17
Email : mongrandsarl@orange.fr
Site : www.mongrandsarl.com

<p>ERIC CHAUBENIT TRAITEUR Parc Gironde Synergies 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎/Fax 05 57 32 76 72</p>	<p>EURL SCHILLI PRIMEURS 861 Avenue de la Liberté 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 42 20 75 Fax 05 57 43 47 85</p>	<p>François ROSSETTO Plomberie 114 Rue du Grand Moulin 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 64 66 36</p>
<p>A2M (Assistance Maintenance Métallurgie) Parc Gironde Synergies 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 94 06 40 Fax 05 57 64 59 87</p>	<p>TABAC PRESSE Marie Laure NORMAND 805 Avenue de la Liberté 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 91 96</p>	<p>CHATEAU LES FERMENTEAUX GAEC HERVE ET FILS Rue des Fillolès 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 68 63</p>

<p>AUTOSUR CENTRE AUTO BILAN RN 137 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 61 61 Fax 05 57 32 71 07</p>	<p>AUTOMOBILES SERVICES Pièces détachées RN 137 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 72 27</p>	<p>PATRICK NAZELLI Charpente – Menuiserie Agencement de cuisine 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 97 51</p>
<p>Philippe CHAUBENIT Sarl CAZPER Chauffage, Assainissement, Zinguerie Electricité Bâtiment, Ramonage 122 Rue de l'Ecole 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 75 83</p>	<p>Jacques AUGUSTE 33820 ST AUBIN DE BLAYE Terrassement - VRD Création d'étang Curage fossés Assainissement Arrachage vignes ☎ 06 07 7 4 31 08 ou 05 57 32 61 53</p>	<p>PEPINIERES DU BLAYAIS Dominique FAIZEAU 356 Rue des Joncs ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 64 71 72 ou 06 81 71 12 26 Fax 05 57 64 54 55</p>
<p>CHAMBRE D'HÔTES Dominique LUCAS 133, rue des Lilas 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 77 01 ☎ 06 31 33 87 08</p>	<p>RESTAURANT O MINOTE 1585, Avenue de la Liberté 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 58 35 97</p>	<p>CHATEAU HAUT VIEUX CHÊNE 121 Rue Champagne Bertrand ROY 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 72 17</p>
<p>SARL LES PARTENAIRES Eleveur Max SOULARD Artisan Boucher Pascal BOURDONCLE 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 55 59</p>	<p>GITE RURAL LA MARTINIÈRE Maison de campagne du 18ème M. et Mme BARRERO 106, Impasse de la Martinière 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 91 24</p>	<p>CHAMBRE D'HOTES Château le Grand Moulin 1317, Avenue de la Liberté 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 63 58</p>
<p>SALON DE COIFFURE Hommes du jeudi au samedi Dames du mardi au samedi Lydie VIGER 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 62 30</p>	<p>CHÂTEAU VIEUX PLANTY EARL OVIDE ET FILS 26, rue de l'Ecole 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎/Fax 05 57 32 67 35 Mail : contact@ chateauvieuxplanty.com</p>	<p>BEAUSOLEIL T.H. Artisan 33820 ST AUBIN DE BLAYE Charpente – Couverture Zinguerie – Entretien Démoussage toiture ☎ 06 31 30 79 65 Fax 05 57 64 77 72</p>
<p>SAS PAIN DELICE Boulangerie Pâtisserie DESPRES 656, Avenue de la Liberté 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 68 76</p>	<p>ROADSTER Jérôme BADARD Carrosserie et Peinture Automobile 1424 Avenue de la Liberté ☎ 05 57 68 61 24 ☎ 09 62 01 21 56</p>	<p>FREE TATTOO Uniquement sur rendez-vous 33820 ST AUBIN DE BLAYE ☎ 05 57 32 99 67 ou 06 16 20 25 63</p>

SAINT AUBIN PRATIQUE

MAIRIE

☎ 05 57 32 62 03

Email : st-aubindeblaye@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-aubin-de-blaye.fr

Facebook : Aller d'abord sur Google puis
<https://www.facebook.com/pages/Saint-Aubin-de-Blaye/1427632857499487?ref=hl>

PERMANENCES

M. BOURNAZEAU

Le mardi de 14H30 à 15H

Mme TYBULE (CCAS)

Le jeudi de 15H à 17h30

GARDERIE

Le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 18H30

VENTE DE TICKETS DE CANTINE

Le lundi de 8H à 12H au secrétariat

ECOLE

☎ 05 57 32 69 42

SECRETARIAT

Ouvert au public le lundi de 8H à 12H
 Et du mardi au vendredi de 14H à 18H

CHENIL (SACPA)

☎ 05 57 58 25 46

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 05 57 32 73 92

PHARMACIE VIVES

☎ 05 57 32 62 16

CENTRE VETERINAIRE

☎ 05 57 32 62 34

INFIRMIERES :

Mme NAZELLI ☎ 05 57 32 61 08

Mme DELGRANGE ☎ 06 10 05 43 83

CABINET MEDICAL

Psychologue Soline CARRETIER

☎ 06 82 19 81 48

DECHETTERIE

☎ 05 57 32 70 09

Ouvert du lundi au samedi

Du 1^{er} novembre au 31 janvier de 9H à 12H et de 13H à 16H45

Du 1^{er} février au 31 octobre de 9H à 12H et de 14H à 17H45

PARKING COVOITURAGE

OÙ SE SITUE VOTRE PARKING ?

Profitez du nouveau parking de covoiturage à proximité immédiate du péage de Saint-Aubin-de-Blaye (A10 – sortie n°38).

QUELS SONT LES LES AVANTAGES ?



GRATUIT :

- Accessible grâce au badge télépéage ou avec votre carte bancaire.
- GRATUIT pour une durée journalière inférieure à 24 heures.
- GRATUIT quelle que soit la durée pour les abonnés télépéage Temps Libre ayant souscrit le service covoiturage*.

SÉCURISÉ :

- Parking éclairé et clôturé.
- Sécurisé par vidéosurveillance-téléassistance 24h/24, 7j/7.

POUR TOUS :

- Voitures : parking et dépose-minute.
- Places de parking pour personnes à mobilité réduite.

* Ce service permet aux conducteurs de bénéficier d'une remise de 2 euros sur les frais de gestion du mois concerné, dès 1 covoiturage avec Blablacar dans le mois (au moins 75 km dont 50 km sur une autoroute à péage). Cf conditions générales de vente et conditions particulières de Temps Libre et Temps Libre Premium.



www.vinci-autoroutes.com

3605 Service gratuit
+ prix appel

PLAN DE NOTRE COMMUNE Situé à l'Eglise et sur la Place de la Boulangerie





SAINT AUBIN PARTICIPE A « OCTOBRE ROSE »
Lutte contre le cancer du sein